

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Eric MARTIN, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de la 21^{ème} Ronde Vouglaisienne qui se déroulera le dimanche 03 mai 2026 sur le territoire de ma commune et de l'itinéraire emprunté.

J'émet un avis favorable sur l'organisation de cette course cycliste.

Observations :

Arrêté de circulation n° 73/2026, ci-joint.

Vouillé, le 12 mars 2026

Eric MARTIN

